



COMMISSION
DES
AFFAIRES EUROPEENNES

Paris, le 9 mars 2020

LE PRÉSIDENT

EUR_2020_088

Monsieur le Président et cher Collègue,

Le Royaume-Uni s'est retiré de l'Union européenne le 31 janvier dernier. Nous respectons la décision du peuple britannique même si nous la regrettons.

Il importe désormais que l'Union européenne convienne d'un nouveau partenariat avec le Royaume-Uni, auquel elle reste indéfectiblement liée par la géographie et l'histoire et avec lequel elle continuera d'entretenir des liens étroits dans de nombreux domaines, notamment en matière de commerce, de pêche, de services financiers et de défense.

Lors de la réunion des présidents des commissions des affaires européennes des parlements nationaux de l'Union européenne qui s'est tenue à Zagreb les 19 et 20 janvier dernier, Lord Kinnoull, Président de la commission de l'Union européenne à la Chambre des Lords, a exprimé le souhait que la Chambre des Lords, qui s'est par ailleurs engagée à poursuivre sa contribution au financement du secrétariat de la COSAC jusqu'au 31 décembre 2020, puisse être invitée à la COSAC et aux autres événements interparlementaires organisés par la Présidence croate.

L'article 3.3 du Règlement de la COSAC permet en effet à la Présidence, après consultation de la troïka présidentielle, d'inviter à ses réunions, en qualité d'observateurs, des membres d'autres parlements nationaux que ceux des États membres ou des pays candidats.

Aussi, je me permets, par ce courrier, d'appuyer la demande de la Chambre des Lords, avec laquelle le Sénat français entend poursuivre un dialogue approfondi et qui restera un interlocuteur prioritaire pour l'ensemble des parlements nationaux de l'Union européenne et pour le Parlement européen.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Avec bon amical
Jean BIZET

M. Domagoj Ivan MILOSEVIC
Président de la commission des affaires européennes
Parlement croate
Trg sv. Marka 6
10 000 Zagreb
CROATIE